



Référent Handicap

Mise à jour nov. 2023

Durée 2 jours (14 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Comprendre le cadre légal du handicap
- Comprendre le rôle du Référent Handicap
- Maîtriser l'accompagnement d'un salarié en situation de Handicap
- Parvenir à développer le maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap

PARTICIPANTS

- Référent Handicap ou toute personne désignée Référent Handicap, DRH, RRH, responsable de mission handicap, manager, membre du CSE et toute personne amenée à intervenir dans le cadre du handicap au sein de sa structure

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Le cadre réglementaire du handicap (01h30)

- La Loi du 11 février 2005, les changements au 1er janvier 2020
- Les bénéficiaires et leur statut
- La démarche de reconnaissance du handicap

Le handicap : de quoi parle-t-on ? (02h00)

- Les origines des déficiences
- Les différents types de handicap (moteur, cognitif, ...)
- Les représentations sur le handicap
- Quelques chiffres

La réglementation en matière de maintien dans l'emploi

des personnes de situation de handicap (03h30)

- Le contexte réglementaire (Loi du 11 février 2005, Loi Avenir Professionnel, Li di 2 août 2021, ...)
- Le contexte légal sur la non discrimination
- La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Les différentes modalités de compensation du handicap
- Les possibilités de financement
- Les acteurs externes : MDPH, AGEFIPH, DDTEFP, médecine du travail, Cap Emploi, URSSAF, ...
- Les acteurs internes : service RH, le CSE, la direction, ...

Le rôle et les missions du Référent Handicap (05h30)

- Rôle central
- Les 4 dimensions de la fonction :
- Information, orientation et accompagnement des personnes en situation de handicap
- Interface avec tous les acteurs
- Pilotage d'un plan d'actions dans l'entreprise
- "Ambassadeur" de l'emploi des personnes en situation de handicap
- Déterminer la fiche de poste du Référent Handicap
- Les actions concrètes envisageables ou à mener
- Organiser la prise en compte du handicap de A à Z
- Recrutement
- Maintien dans l'emploi
- Entretiens avec la personne en situation de handicap
- Accompagner le manager d'un collaborateur en situation de handicap
- Développement d'un réseau et partenariats

- Communication interne, notamment sur la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Focus : comment accompagner une personne en situation de handicap ainsi que son manager (00h30)

Le plan d'actions (01h30)

- Identifier les paramètres positifs et négatifs de sa structure
- Définir ses actions prioritaires
- s'assurer dans sa posture pour mobiliser et favoriser les comportements inclusifs